

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE DE CHANES**  
**Séance du 04 octobre 2022**

**Membres** L'an deux mille vingt-deux et le quatre octobre à 19 h 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Brigitte DARMEDRU

**En exercice : 13**  
**Présents : 9**  
**Votants: 9**  
**Pour: 9**  
**Contre: 0**  
**Abstentions : 0**

**Date de convocation :** 28 septembre 2022  
**Date d'affichage:** 28 septembre 2022

**Présents :** Brigitte DARMEDRU, Philippe GENETIER, Dominique DEBAUX, Gilbert GUILLOUX, Anthony ALVES DA COSTA, Angélo CARINGI, Marie-Agnès FERNANDEZ, Ingrid LAFOREST, Muriel WOLKOWICKI

**Représentés :**  
**Excusés :** Michaël MONTEIRO, Céline RUBIO, Nathalie SARRAU  
**Absents :** Jean-Yves LAROCLETTE

**Secrétaire de séance :** Angélo CARINGI

**Objet: MISE À JOUR DES COMMISSIONS COMMUNALES ET DES DÉLÉGATIONS - DE\_2022\_35**

**VU** la délibération DE\_2021\_50 relative à la composition des commissions communales pour le mandat 2020-2026,

Suite à la démission de deux conseillers municipaux, le conseil municipal doit revenir sur la composition de certaines commissions communales et certaines délégations.

**LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**DÉCIDE** de modifier les commissions et délégations comme suit :

- Commission finances : Mathieu CURAILLAT est remplacé par Angelo CARINGI.  
La commission est constituée de Brigitte DARMEDRU, Dominique DEBAUX, Philippe GENETIER, Gilbert GUILLOUX, Anthony ALVES DA COSTA et Angelo CARINGI.
- Commission voirie : Mathieu CURAILLAT est remplacé par Angelo CARINGI.  
La commission est constituée de Brigitte DARMEDRU, Philippe GENETIER, Jean-Yves LAROCLETTE, Anthony ALVES DA COSTA et Angelo CARINGI.
- Commission communale d'action sociale : Céline RIGODON n'est pas remplacée.  
La commission reste constituée de Agnès FERNANDEZ, Brigitte DARMEDRU et Nathalie SARRAU.  
Membres extérieurs : Patrick GIROUX, Évelyne FORESTIER, Claude NEBOUT, Christiane ROMAND, Gérard SOUILLAT et Annie BERNARD.
- Commission cimetièrre : Céline RIGODON n'est pas remplacée.  
La commission reste constituée par Dominique DEBAUX, Ingrid LAFOREST et Brigitte DARMEDRU.
- Délégués au Comité Territorial Mâconnais Beaujolais du SYDESL : Céline RIGODON, suppléante, est remplacée par Brigitte DARMEDRU.  
Les délégués titulaires sont Dominique DEBAUX et Jean-Yves LAROCLETTE.
- Référent sécurité routière : Céline RIGODON est remplacée par Dominique DEBAUX.
- Conseiller municipal suppléant à la commission de contrôle de la liste électorale : Céline RIGODON est remplacée par Gilbert GUILLOUX.  
Le conseiller municipal titulaire est Angelo CARINGI.

- Groupe de travail pour le règlement intérieur de la mairie : Céline RIGODON est remplacée par Muriel WOLKOWICKI.

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le 05/10/2022  
et publié ou notifié  
le 05/10/2022



Le Maire,

Brigitte DARMEDRU.

RF Prefecture de SAONE ET LOIRE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 05/10/2022 071-217100841-20221004-DE_2022_35-DE